



# Villiers-Le-Morhier

www.villiers-le-morhier.com



## L'actualité de notre village

**Bulletin municipal - N°165**

**Juillet-octobre 2021**

### EDITO DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers Villermoritains,

L'heure de la retraite a sonné en septembre pour Didier POITEVIN, qui a ouvert, il y a dix-huit ans, la boulangerie-pâtisserie de notre village.

Notre boulanger a régalié nos papilles avec ses pâtisseries succulentes mais aussi avec son pain croustillant, qui agrémentaient nos repas de famille. Mille mercis à Didier pour sa gentillesse à qui je souhaite une belle retraite bien méritée.

Didier a confié les clés à la Maison CHARDON, qui rouvrira la boulangerie le mardi 19 octobre. Bienvenue à eux ! Je compte sur chacun d'entre vous pour leur apporter votre soutien.

Nous nous réjouissons également de l'ouverture de la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) pour accueillir nos boutchous dans des locaux agréables mitoyens à la mairie. Située entre la « nounou » et la crèche, la MAM représente un cocon où chaque enfant est pris en charge dans son individualité, tout en lui offrant les avantages d'une mini-collectivité.

Félicitations à Florence et Pauline qui ont réussi à relever ce challenge grâce à leur ténacité. Bonne réussite à vous !

Philippe AUFFRAY



## Sommaire

Edito du Maire	p. 1
Travaux-environnement	p. 2
Conseil Municipal (extrait)	p. 3
Festivités du 14 juillet	p. 4-5
Vie scolaire	p. 5
Règles de bon voisinage	p. 5
Vie associative	p. 6
Informations-Communications	p. 7-8

## Travaux & Environnement

### Travaux rue de la Baronnerie :

L'entreprise ERS MAINE a été choisie pour la réalisation des travaux d'enfouissements des réseaux aériens dans la rue de la Baronnerie et la rue de la Mairie. Une première réunion préparatoire aura lieu le mercredi 6 octobre avec l'entreprise et la maîtrise d'oeuvre. Une réunion publique avec les habitants concernés, l'entreprise et la Maîtrise d'oeuvre a eu lieu le lundi 12 octobre. Le démarrage des travaux débutera d'ici fin octobre. Pour une durée d'environ 3 à 4 mois.

### Nouvelle épicerie :

Les travaux de réaménagement du local de la future épicerie sont terminés.

Les travaux ont permis de réaliser l'isolation du local, la réfection des peintures, de l'électricité, des menuiseries extérieures et de la façade.



### **Maison des Assistantes Maternelles**

Ce lundi 27 septembre 2021, après de longs mois de travaux et d'aménagement, la **Drôle de MAM**, Maison des Assistantes Maternelles située à Villiers-le-Morhier, a ouvert ses portes.

Au sein de cet espace dédié à la petite enfance, **Florence et Pauline**, toutes deux assistantes maternelles agréées, peuvent accueillir jusqu'à 8 enfants.



Réfectoire et salle d'activité



La pièce de vie

N'hésitez pas à suivre leur aventure sur Facebook : Drôle de MAM

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à les contacter directement :

Pauline 06.08.41.98.22 ou Florence 06.82.28.57.50 - [benj05@hotmail.com](mailto:benj05@hotmail.com)

## Vie municipale

**Extrait du Conseil Municipal du 25/05/2021** (Disponible en intégralité, sur le site internet de la commune ou sur demande auprès de la mairie)

### Vote des subventions (J. GEFFROY)

ASSOCIATIONS	ATTRIBUTIONS 2020	ATTRIBUTIONS 2021
Association Sports et Loisirs	500	500
Association des Parents d'élèves de Villiers le Morhier	400	400
Société de Pêche de Villiers le Morhier	100	100
L'arbre à fils	100	100
Association Emotions	200	200
Musique en Herbe 28	300	300
Patrimoine et Histoire de Villiers le Morhier	300	300
<b>TOTAL</b>	<b>1900</b>	<b>1900</b>
PARTICIPATIONS SUBVENTIONS		
Association du jumelage du canton de Nogent le Roi	759	759
Coopérative scolaire de Villiers le Morhier	1580	1580
Association Emotions – Villiers en Musique	1800	1800
<b>TOTAL</b>	<b>4139</b>	<b>4139</b>

**Convention avec Energie Eure-Et-Loir (Ph. AUFFRAY)**, concerne le projet d'enfouissement des réseaux aériens de distribution d'électricité, de télécommunications et d'éclairage public, envisagé en tranchées aménagées rue de la Baronnerie :

Energie Eure-et-Loir a émis un avis favorable pour la programmation et le financement de ce projet (budget 2021). Les interventions en matière d'éclairage public s'inscrivent dans une politique d'efficacité énergétique et de maîtrise de la consommation d'énergie.

Il s'agit du remplacement des installations existantes par des installations équipées de lampes à basse consommation de type LED.

**Modification du règlement de la cantine scolaire (J. DEVINCK)** - La commission scolaire a apporté quelques modifications au règlement du restaurant scolaire :

- Un article a été ajouté concernant l'utilisation des objets connectés (*art L. 511-5 du Code de l'éducation - Loi n° 2018-698 du 03/08/2018 : interdiction de l'utilisation des téléphones portables à l'école et au collège*).

- L'article concernant le paiement a été modifié suite à la mise en place de Payfip : les règlements se font à présent directement auprès de la trésorerie et non plus en mairie.

- Une fiche d'inscription cantine a été ajoutée pour le service administratif de la mairie.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Un conseiller propose un **matériel de contrôle de CO2** pour les bâtiments et les classes dont l'achat est arrêté dans le principe. Il conviendra à la commission de travaux de définir le nombre et les lieux d'implantation.

Une attention est portée à la **régulation du niveau d'eau** au sein de la Drouette, afin de préserver des conditions de pêche satisfaisantes.

Une conseillère propose de s'inscrire dans un **programme de parcours découverte**, afin de favoriser les cheminements pédestres et plus généralement le Tourisme.

## Festivités du 14 juillet

---

### Mardi 13 juillet – Barbecue dansant Place de l'église

Afin d'égayer cette année de morosité, la municipalité a tenu à maintenir les festivités et ce malgré le temps défavorable. C'est sous une pluie battante que la soirée a débuté. Mais rien ne pouvait entamer la détermination et la bonne humeur des organisateurs venus installer barnums, tables et bancs.

C'est avec plus de 250 personnes que le repas s'est tenu Place de l'église. Un barbecue géant avait été préparé par la boucherie TRION de Pierres et servi par les conseillers municipaux.

L'animation a été assurée avec brio par Chartres Evènement et son célèbre DJ Adri, nous réservant des surprises, comme la création du blason de Villiers le Morhier en mosaïque de photos, prises sur place.

Un grand succès car tout le monde a pu repartir avec sa photo souvenir, seul ou avec les amis. Ce blason souvenir a trouvé, tout naturellement, sa place en mairie.

La fête s'est terminée par une soirée dansante fluo sous le signe de la convivialité, du respect sanitaire et surtout sans pluie !!!



### Mercredi 14 juillet

La journée a débuté au petit étang, sous le soleil, avec le concours de pêche dirigé de main de maître par M. VILLETTE, Président de l'AAPPMA.

Tous les participants, petits et grands, sont repartis avec un superbe lot offert par la mairie.



Pour clôturer cette journée du 14 juillet, la municipalité a voulu de l'exceptionnel !

Avec plus de 100 lampions et accompagnée par les rythmes brésiliens de la Batucada de Rambouillet, la retraite aux flambeaux est partie de la Place de la gare, a traversé le village, pour arriver au stade municipal.





Pour finir en apothéose, un exceptionnel et éblouissant feu d'artifice a été tiré sur le stade, à la grande satisfaction des très nombreuses personnes présentes.

Un moment inoubliable fortement apprécié au vue des applaudissements.

Encore un événement fort dans notre village qui a permis, pour quelques heures, d'oublier la lassitude de ces derniers temps.

Merci à tous pour votre présence.

## Vie scolaire

## Rentrée scolaire



Après un repos mérité, tous les élèves ont repris le chemin de l'école le jeudi 2 septembre 2021. Ils ont été accueillis par l'équipe enseignante dans le clos communal.

Cette année 122 enfants sont inscrits et sont répartis sur 5 classes :

**Mme TAILLEBOIS** (PS/MS) : 26 élèves – **Mme FORTIN** (GS/CP) : 24 élèves

**Mme DROUET** (CP/CE1) : 25 élèves - **Mme MAÎTRE** (CE2) : 24 élèves

**Mr SAULNIER** (CM1/CM2) : 23 élèves

Nous souhaitons aux enfants ainsi qu'aux enseignants une très bonne année scolaire.

**A la demande de quelques habitants, nous vous rappelons les règles de bon voisinage.**

*Vivre en bons voisins, c'est l'affaire de chacun....*

### **NUISANCES SONORES**

**Merci de respecter la tranquillité de vos voisins**  
*Arrêté préfectoral n° 2012247-004 du 03/09/2012*

Horaires pour les travaux jardinage et de bricolage

:

- **jours ouvrables : 8h30-12h et 14h30-19h30**
- **samedi : 9h-12h et 15h-19h**
- **dimanche et jours fériés : 10h-12h**

### **JARDINER SANS BRULER**

Le brûlage à l'air libre n'est pas autorisé. Il génère des substances toxiques pour l'homme et son environnement sans compter les risques d'incendies.

Les déchets végétaux de jardinage, considérés comme des déchets ménagers, peuvent être déposés gratuitement à la déchetterie. En cas d'infraction, l'amende de 4<sup>ème</sup> classe est de **750€**.

### **BIEN VIVRE AVEC LES ANIMAUX**

#### **Chiens :**

**Déjections canines** : les propriétaires sont tenus de ramasser les déjections de leur animal sur la voie publique.

**Nuisances sonores** : il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser aboyer ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, sur un balcon, dans un jardin, susceptibles, par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.

**Chats** (préconisations de la SPA) :

**Faire castrer les chats** pour limiter le marquage de territoire qui peut « déborder » chez le voisin.

**Faire stériliser les chattes** pour éviter les chants d'amour en période de chaleur...

## Vie associative

## Rentrée des associations

DENOMINATION	TEL	NOM - ADRESSE Adresse électronique
<b>ASL POTERIE GYM FOOT ENCADREMENT CARTONNAGE</b>	02.37.82.62.30 06.70.38.69.42	<b>Mme QUESNE Jeannine</b> asl28130villiers@gmail.com
<b>ASSOC. PARENTS D'ELEVES (APE)</b>	06 13 93 01 61	<b>Mme AGNES Carole</b> ape.vlm@gmail.com
<b>ASS LA VILLIEROISE CLUB DES ANCIENS</b>	02 37 82 70 98 06 75 66 47 86	<b>Mme BRETEGNIER Catherine</b> bretegner.catherine@wanadoo.fr
<b>SOCIETE DE CHASSE</b>	02 37 65 99 39 06 84 94 08 17	<b>M. LE RAVALLEC Loïc</b> le-ravallec.loic@orange.fr
<b>A.A.P.P.M.A de Villiers Le Morhier</b>	02.37.82.50.97 06 33 11 56 34	<b>M. VILLETTE Jean-Pierre</b> lespecheursdevilliers@laposte.net
<b>L'ARBRE à FILS</b>	02.37.82.59.07 06.81.04.15.20	<b>Mme LE MEAUX Laurence</b> guismaux2@aol.com
<b>GROUPEMENT PAROISSIAL</b>		s'adresser au presbytère de Maintenon
<b>ASSOCIATION EMOTIONS www.associationemotions.fr</b>	02.37.82.75.20 06.82.93.47.84	<b>Mme MARTIN Martine</b> assossemotions@aol.com
<b>PATRIMOINE et HISTOIRE de Villiers le Morhier</b>	02.37.82.73.39 06.60.40.28.14	<b>Mme PARDIAC</b> daniel.pardiac@wanadoo.fr
<b>DE-COUV'RIRE</b>	02.37.83.55.40 06.08.41.98.22	<b>Mme BOURGE Pauline</b> benj05@hotmail.com



## L'association sportive et de loisirs de Villiers le Morhier vous présente ses ateliers pour adultes

Pass sanitaire obligatoire  
pour toutes les activités.

### Gymnastique Douce **Nouveau**

Professeur : Nicolas Ligneau  
Lundi 19h15 à 20h15 Salle Polyvalente  
Tarifs : 80€ par an

### Atelier libre peinture

Mardi 9h à 12h Maisons des associations  
Tarifs 10€ d'adhésion association.

### Encadrement/Cartonnage

Animatrice : Monique Combe et Odile Noel  
Lundi 14h à 17h Salle Polyvalente  
Tarifs : 40€ par an

### Poterie :

Animatrice : Evelyne Jomard  
Lundi 14h30 à 22h Maison des Associations  
Tarifs : 90 € par an

### Football :

Animateur : Frédéric Fouet  
Entraînement Jeudi soir à partir de 19h  
Tarifs : 50 € par an

### Loisirs : Jeux de sociétés

Animateur : André Cousseau  
Vendredi 14h à 17h Maison des Associations

Tarif d'adhésion à l'association association : 10€ - Nous acceptons les chèques vacances et coupons sport

## INFORMATION DE LA COM-COM DES PORTES EURÉLIENNES D'ILE-DE-FRANCE

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

#### ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE VILLIERS LE MORHIER

du vendredi 22 octobre 2021, 14 h au jeudi 25 novembre 2021, 17 h, soit 35 jours

Madame le commissaire-enquêteur tiendra des permanences à la mairie de Villiers Le Morhier :

- Le vendredi 22 octobre 2021 de 14 h 00 à 17 h 00,
- Le samedi 13 novembre 2021 de 09 h 00 à 12 h 00,
- Le jeudi 25 novembre 2021 de 14 h 00 à 17 h 00.

## AGENDA (sous réserve)

Fête d'Halloween – dimanche 31 octobre

(dans le village)

Marché de Noël – 20-21 novembre

(sdf-place de l'ancienne gare)

Illuminations de Noël Place de l'église – samedi 4 décembre

## NAISSANCES

Ambrose KEROUREDAN SIMPSON  
Né le 28/09/2021

Louis GERIN RICHEL  
Né le 23/07/2021

Pia HERIARD  
Née le 24/06/2021

Tristan POTIER  
Né le 08/06/2021

EN FONCTION DES CONDITIONS SANITAIRES



**HALLOWEEN**  
DIMANCHE 31 OCTOBRE

**CONCOURS DE DÉGUISEMENT  
GRATUIT**

**7 PRIX DE 30 EUROS A GAGNER !**  
**PS-GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2/COLLEGE**

**RENDEZ-VOUS AVEC LE JURY**  
**DE 16H30 À 17H30**  
**DANS LA COUR DE L'ANCIENNE ÉCOLE**

(à côté de la mairie)

**COLLATION OFFERTE**

Présence d'un parent masqué obligatoire pour chaque enfant

Et pourquoi pas customizer  
les masques ?? !!!

**A VOS COSTUMES**  
**A VOTRE IMAGINATION, A VOS MACHINES**



Organisé par la mairie

Association des Parents d'Élèves

Sous réserve des conditions sanitaires

## Halloween

Sorciers, dragons, fantômes, monstres  
et autres bêtes effrayantes  
risquent de venir frapper à votre porte  
pour réclamer des friandises !

Dimanche 31 Octobre 2021  
à partir de 18h place de l'église

Décorez ou illuminez votre maison  
si vous souhaitez recevoir les enfants

(En raison du contexte sanitaire actuel,  
merci de privilégier des bonbons emballés)

Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents

En fonction des conditions sanitaires

# MARCHÉ DE NOËL

20 & 21 novembre 2021  
10h – 18h, Salle des Fêtes de VLM

Restauration sur place

**SAMEDI** : nocturne  
Feu d'artifice à 20h

Présence du Père Noël  
l'après-midi  
Et de sa boîte aux lettres

ASSOCIATION EMOTIONS  
Organisation d'événements familiaux

La mairie de Villiers le Morhier organise un

## CONCOURS DE DESSINS DE NOËL

OUVERT AUX ENFANTS  
DE VILLIERS LE MORHIER

**6 PRIX DE 30 EUROS A GAGNER !**  
**PS-GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2**

Date limite de dépôt\*  
dans la boîte aux lettres  
du Père-Noël place de l'église  
**LE 19 DECEMBRE MINUIT**  
\* Un seul dessin par enfant et à partir du 4 décembre

Ne pas oublier au dos du dessin le nom de l'enfant  
ainsi que sa classe, son adresse et un n° de téléphone  
Tous les dessins seront exposés à la salle des fêtes

